



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41  
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33  
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

|                              |                                       |                                    |
|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN   | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Madame Karine HUON-SAVINA          |
| Monsieur Thierry FALCONNET   |                                       | Madame Ludmila MONTEIRO            |
| Madame Nathalie KOENDERS     | Madame Christine MARTIN               | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT     |
| Monsieur Rémi DETANG         | Monsieur Antoine HOAREAU              | Monsieur Lionel SANCHEZ            |
| Madame Sladana ZIVKOVIC      | Monsieur Nicolas BOURNY               | Monsieur Gérard HERRMANN           |
| Monsieur Jean-François DODET | Madame Céline TONOT                   | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET     |
| Madame Françoise TENENBAUM   | Madame Nadjoua BELHADEF               | Monsieur Jean DUBUET               |
| Monsieur Jean-Patrick MASSON | Monsieur Hamid EL HASSOUNI            | Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY |
| Madame Danielle JUBAN        | Madame Brigitte POPARD                | Monsieur Didier RELOT              |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD  | Monsieur Denis HAMEAU                 | Monsieur Patrick BAUDEMENT         |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU  | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM          | Madame Monique BAYARD              |
|                              | Monsieur Laurent GOBET                |                                    |

Membres absents :

|                          |                                                                            |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Guillaume RUET  | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
| Monsieur Patrick CHAPUIS | Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY              |
|                          | Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA                |
|                          | Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU          |
|                          | Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET                |
|                          | Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT               |

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**  
**CREATIV - Fonctionnement de la plateforme mobilité - Subvention 2024**

CREATIV', cluster emploi-compétences du bassin dijonnais, est une association loi 1901 qui intervient sur le champ de l'emploi, de l'insertion et des compétences. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, CREATIV' porte la plateforme mobilité du bassin dijonnais.

Elle est un outil au service d'une mobilité inclusive et durable sur le territoire. La plateforme propose un accompagnement et une offre de mobilité aux personnes les plus fragiles afin d'accéder à un emploi ou une formation. La plateforme mobilité travaille en partenariat avec les associations du territoire exerçant dans les secteurs de la mobilité et de l'insertion.

En 2023, la plateforme mobilité a touché 347 personnes dont 297 sur le territoire de Dijon métropole. 70% étaient inscrites à France Travail. En complémentarité des accompagnements individuels, l'association a organisé 16 ateliers de sensibilisation touchant 196 personnes en situation de précarité ou d'insertion professionnelle. 10 ont été réalisés dans le cadre du Dispositif Amont à la Qualification (DAQ), 3 auprès de jeunes suivis par l'Acodège dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture (CEJ-JR) et 3 auprès de stagiaires de l'Ecole de la deuxième chance.

Dans la continuité des années précédentes, l'objectif de la plateforme mobilité pour 2024 est de proposer un accompagnement des personnes en situation de précarité pour favoriser leur autonomie. Les services proposés sont :

- Un suivi individuel et personnalisé et la réalisation de bilans de compétences mobilité ;
- La location de véhicules ;
- Des ateliers collectifs ;
- Un accompagnement au passage du permis.

Le budget prévisionnel de l'action est de 145 450 €. Dans le but de soutenir cette action favorisant l'insertion professionnelle des publics économiquement fragiles, il est proposé que Dijon métropole accorde une subvention de 20 000 € à l'association CREATIV' pour l'année 2024.

**Le Bureau,**  
**après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 20 000 € à CREATIV' ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2024.

|         |                       |                        |
|---------|-----------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 34             | ABSTENTION : 0         |
|         | CONTRE : 0            | NE SE PRONONCE PAS : 5 |
|         | DONT 6 PROCURATION(S) |                        |